

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 53 / 2025

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 005-210500773-20250725-202553-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq
le 24 juillet à 8 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 17 juillet 2025

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie.

Absents : GARCIN Michel (pouvoir à CHALLOT Serge), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Secrétaire de séance : ALLAIX Romain.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2025.

Madame le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 11 juin 2025 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juin 2025.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

